

De Phocée à Marseille

Un voyage enfantin à travers
le monde numérique

Sommaire

1. Voyage dans le monde numérique
2. Les données personnelles
3. Les données sensibles
4. Les réseaux sociaux
5. L'ARCOM
6. Le cyberharcèlement
7. La CNIL
8. Les cookies
9. J'ai regardé ce qu'il ne fallait pas...
10. Arrivés à bon port!

« Vous grandissez dans un monde où tout va de plus en plus vite. Ordinateurs, téléphones, réseaux sociaux : l'ère du numérique nous offre des opportunités extraordinaires et une chance unique d'avoir accès à une information de qualité en quelques mouvements. Pour en profiter, il faut se protéger, connaître les bonnes pratiques, préserver sa vie privée. C'est ce que nous vous proposons avec cette bande dessinée. Gardez-la précieusement ; elle regorge de conseils essentiels qui vous suivront toute votre vie ! »

Benoît Payan, maire de Marseille



« Les mondes numériques regorgent de merveilles et d'opportunités. Pour en profiter pleinement, il est essentiel de bien comprendre ces univers et d'apprendre à protéger ce qui est précieux : ta vie privée. »

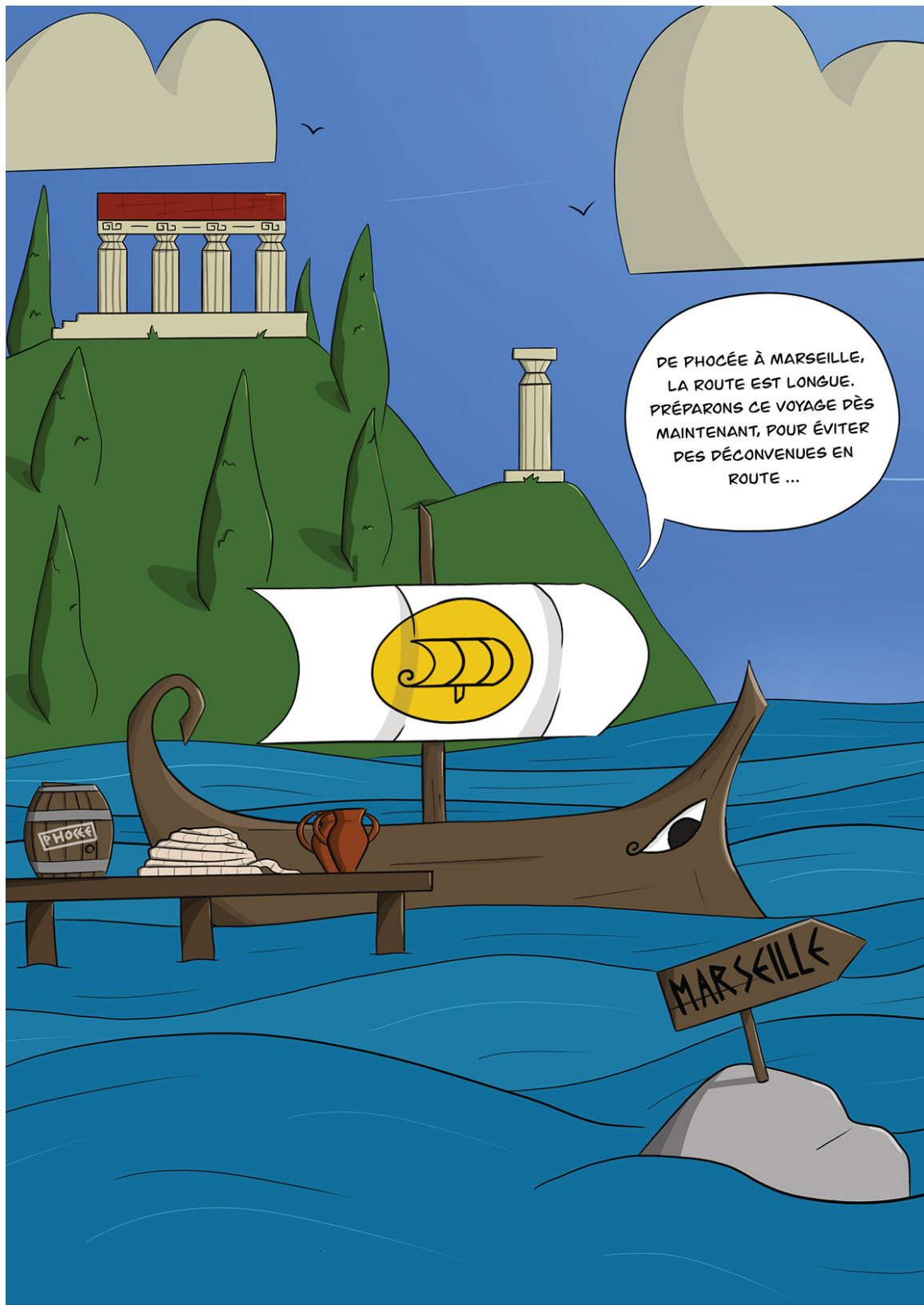


Marie-Laure Denis,
présidente de la CNIL

« À l'ère du numérique, nos usages et notre accès à l'information se transforment et s'enrichissent. Il est essentiel de garantir un espace en ligne libre et ouvert, mais aussi responsable et respectueux des droits de chacun, pour que le progrès reste au service de tous. »



Martin Ajdari,
président de l'ARCOM



DE PHOCÉE À MARSEILLE,
LA ROUTE EST LONGUE.
PRÉPARONS CE VOYAGE DÈS
MAINTENANT, POUR ÉVITER
DES DÉCONVENUES EN
ROUTE ...

Voyage dans le monde numérique

Qu'est-ce que le monde numérique ?

Mais au fait, c'est quoi le numérique ? Le numérique, c'est tout un tas d'objets connectés (ordinateurs, smartphones, tablettes...) par un réseau mondial (Internet !) qui te permet de jouer avec tes amis ou ta famille en ligne, de discuter avec eux, de leur envoyer des photos, des vidéos... Tout ça en direct, même s'ils sont à l'autre bout du monde. D'ailleurs, dans le monde, plus de 70% des gens sont connectés : **ça fait plus de 5 milliards de personnes !**

Sur Internet, tu ne connais pas tout le monde : c'est impossible ! Il y a donc quelques petites règles à respecter, c'est comme dans la rue, au supermarché ou à l'école.

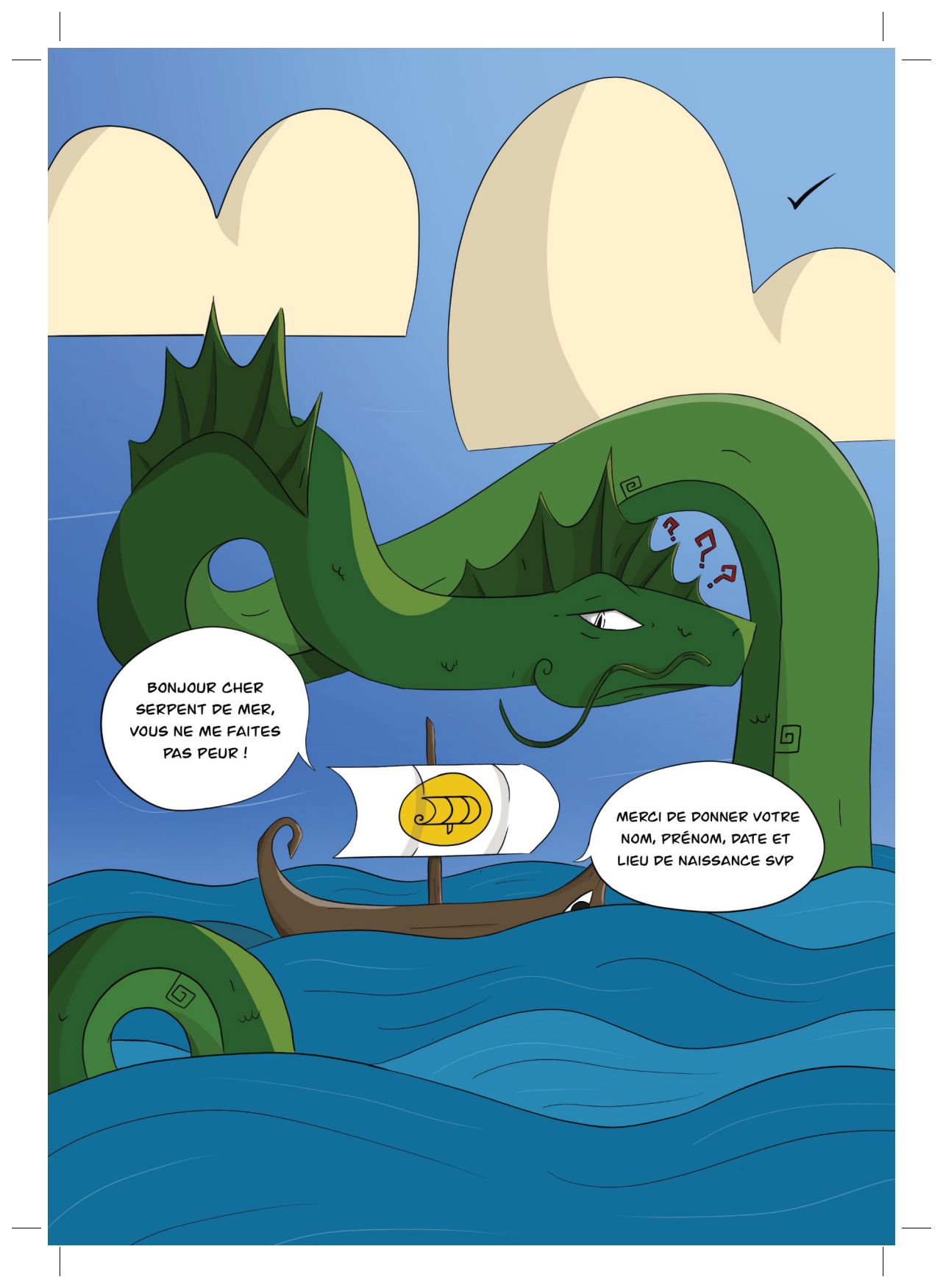


Dans la rue, il y a plein d'inconnus... Sur Internet aussi !

Et tes parents ?

C'est grâce à tes parents que tu as accès à Internet à la maison. **Ils doivent faire attention à ce que tu y fais.** Afin d'éviter que tu passes trop de temps sur les écrans ou que tu regardes des contenus qui pourraient te faire peur ou te choquer, tes parents peuvent utiliser un outil de contrôle parental.

Il faut aussi savoir qu'avant tes 13 ans, tu ne peux pas te créer de compte sur les réseaux sociaux.



BONJOUR CHER
SERPENT DE MER,
VOUS NE ME FAITES
PAS PEUR !

MERCI DE PONNER VOTRE
NOM, PRÉNOM, DATE ET
LIEU DE NAISSANCE SVP

Les données personnelles

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle est **une information sur toi**, comme par exemple **ton prénom, ton nom de famille, l'adresse où tu habites, le nom de tes parents, ta classe, une photo de toi...**

Mais pourquoi est-ce important ? **C'est ta vie privée !** Tout le monde n'a pas à tout savoir de toi, tu n'es pas obligé de tout dire, et tu as le droit d'avoir des secrets...

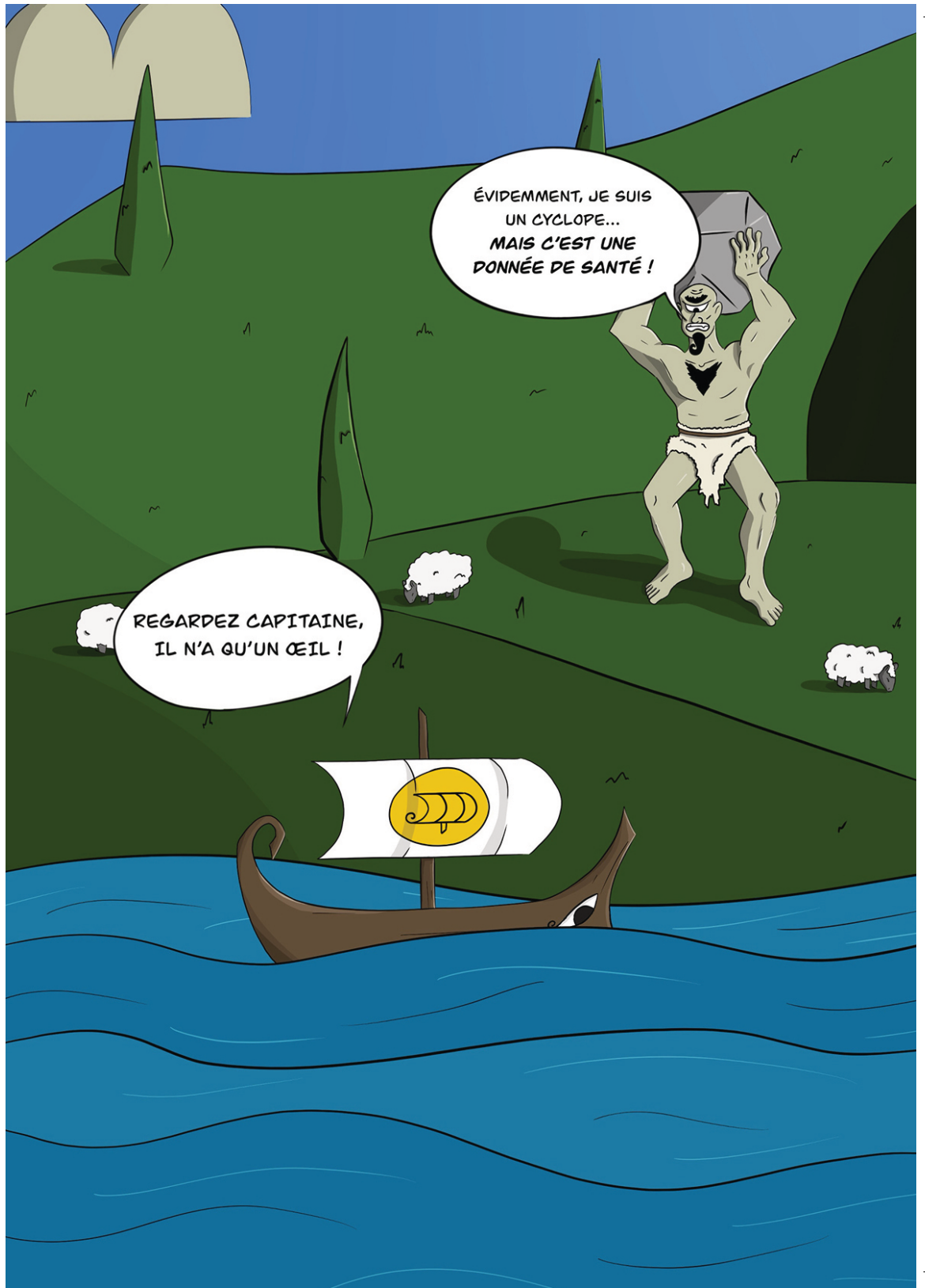
Et encore plus sur Internet, sur les réseaux sociaux ou sur une application, **tu ne dois pas tout raconter !**



Et si tu ne connais pas la personne, ne lui raconte pas ta vie !

Et tes parents ?

Tes parents doivent faire pareil avec leurs propres données personnelles, **mais aussi avec les tiennes !** Attention à toutes les photos de toi qu'ils mettent sur les réseaux sociaux : des inconnus peuvent les récupérer et faire des choses complètement illégales avec !



ÉVIDEMMENT, JE SUIS
UN CYCLOPE...
MAIS C'EST UNE
DONNÉE DE SANTÉ !

REGARDEZ CAPITAINE,
IL N'A QU'UN ŒIL !

Les données sensibles

Qu'est-ce qu'une donnée sensible ?

Une donnée sensible est une donnée personnelle qui est très... sensible ! C'est-à-dire qu'elle donne une information **encore plus « secrète »** sur toi, tes parents ou tes amis : as-tu des problèmes de santé ? Pour qui tes parents votent-ils à l'élection présidentielle ? Quelle est ta religion ou ton origine ?

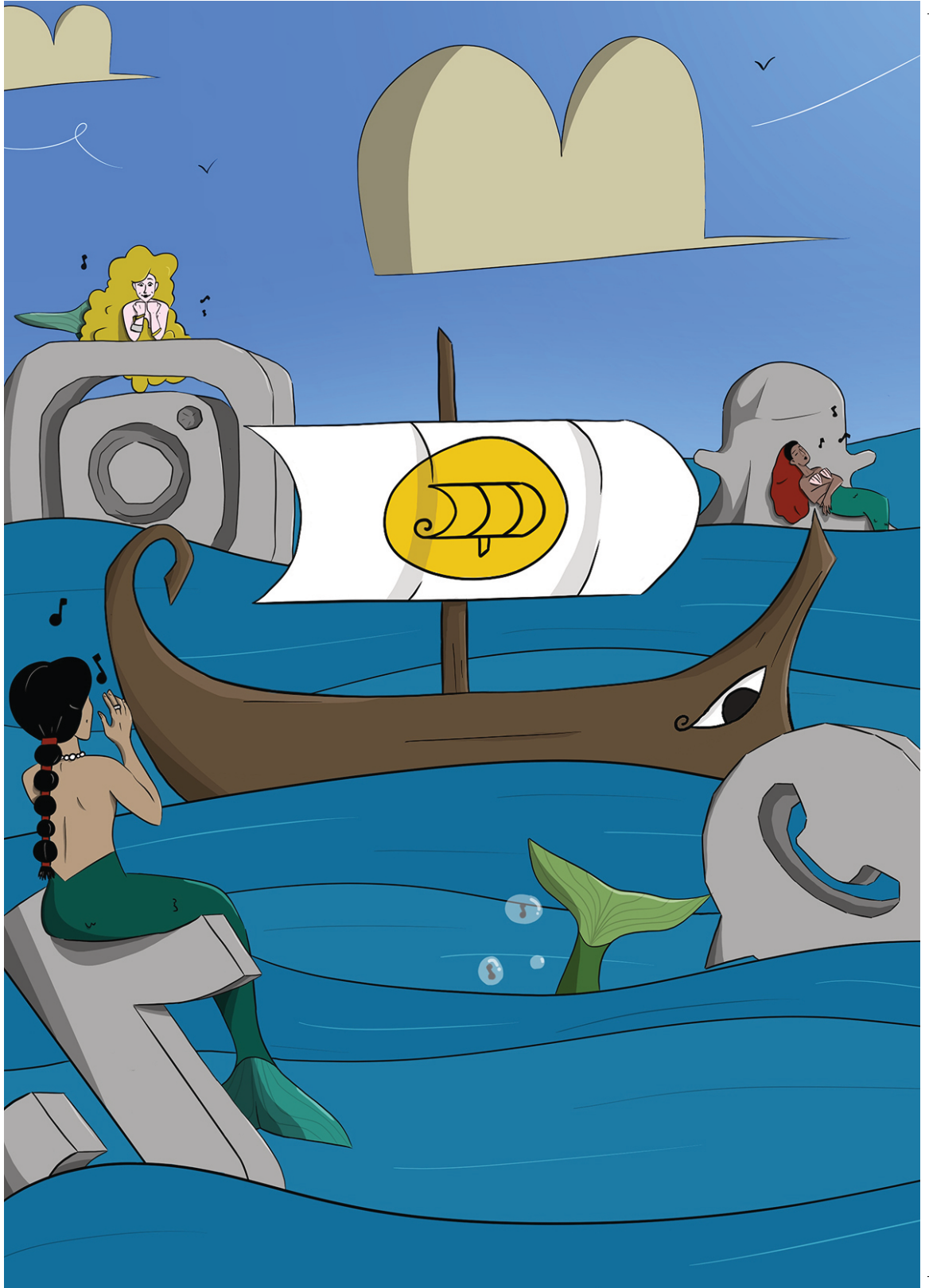
Pourquoi est-ce plus sensible ? Il est normalement totalement interdit d'utiliser ces données (sauf dans des cas très particuliers et encadrés). Une personne mal intentionnée pourrait utiliser ces données **contre toi, pour te discriminer ou te causer du tort**. Tu dois y faire encore plus attention et **ne jamais les diffuser !**



Tes données sensibles, c'est ton plus gros secret !

Et tes parents ?

Orientation politique, syndicale ou sexuelle, données sur la santé ou le handicap, religion, origine ethnique et raciale... Ils doivent eux aussi faire très attention à ce qu'ils mettent sur les réseaux sociaux !



Les réseaux sociaux

Qu'est-ce qu'un réseau social ?

YouTube, TikTok, Snapchat, Instagram...

Tu connais sûrement tous ces réseaux sociaux, et tu as peut-être même déjà un compte dessus ! Fais très attention, comme pour les jeux vidéos en ligne, à qui tu parles sur ces plateformes. **Il est facile de mentir** sur son âge, son prénom ou ses intentions !

Ne parle pas à n'importe qui, et ne révèle pas d'informations sur toi ! Et si tu as un doute ou si tu reçois une demande étrange ou inhabituelle, ne réponds pas et parles-en à tes parents ! N'envoie jamais d'argent, de photo ou d'information sur toi, ta famille ou ta maison !



**Dans la rue, tu ne parles pas à des inconnus ...
Alors fais pareil sur Internet !**

Et tes parents ?

Les réseaux sociaux adoreraient que vous restiez toute la journée avec eux, pour qu'ils puissent utiliser vos données et savoir ce que vous aimez, ce que vous regardez, ce que vous faites... **La vie sur Internet, c'est bien, mais n'oubliez pas de vous déconnecter.** Et c'est encore plus important pour les enfants !



C'EST DANGEREUX
PAR ICI...

L'ARCOM

Qu'est-ce que l'Arcom ?

C'est l'**Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique**. Elle veille à la liberté de communication et fait en sorte que tu aies accès à des programmes qui respectent tes droits et libertés.

Tu as peut-être déjà vu ces symboles à la télévision, ils t'indiquent l'âge en dessous duquel il est déconseillé de regarder un programme. Si ce système existe, ce n'est pas **pour t'empêcher de te divertir mais pour te protéger**. Ce système existe aussi **pour les jeux vidéos avec la signalétique PEGI !**



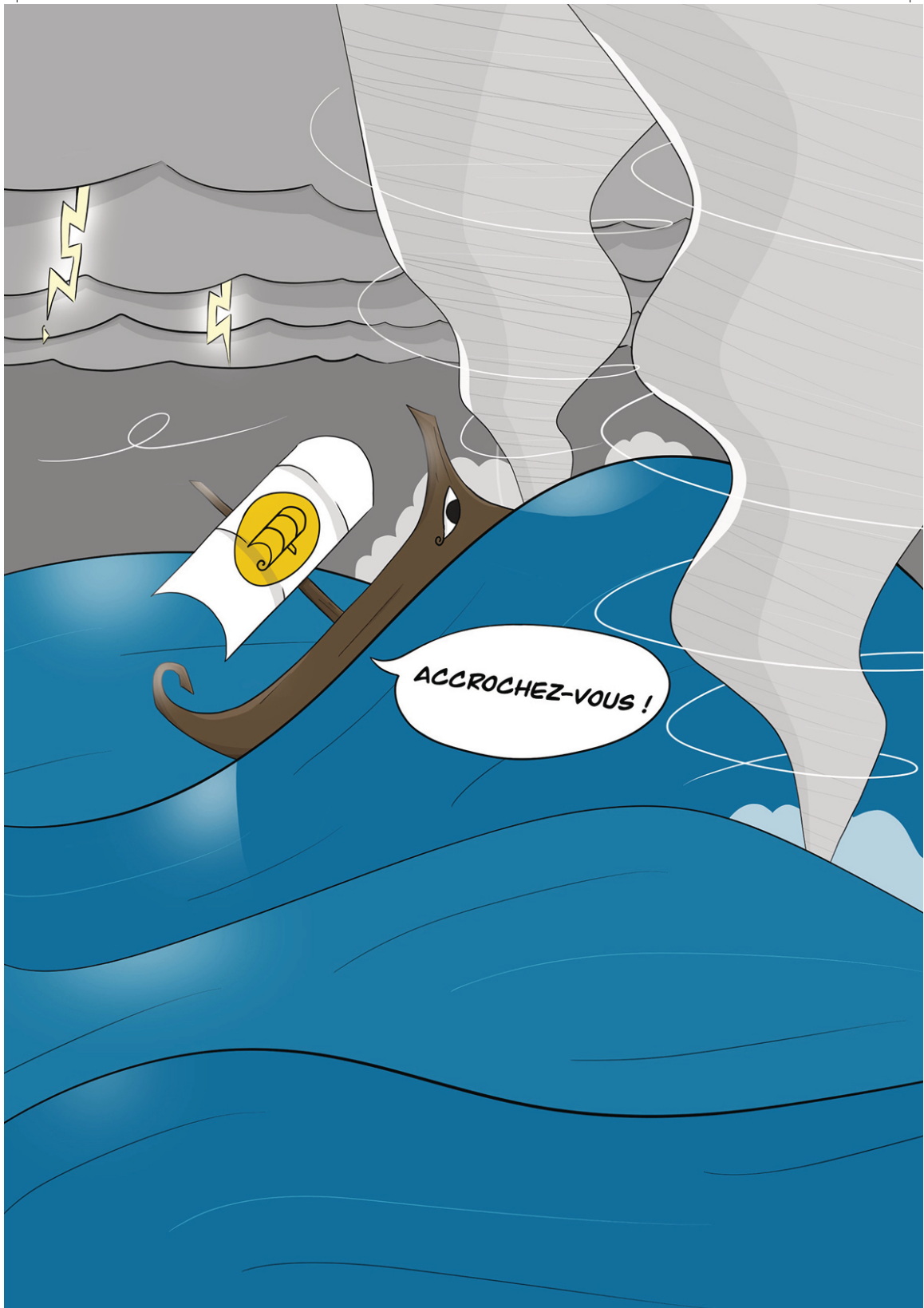
Retrouve plus de détails sur arcom.fr et des ressources dans une rubrique dédiée dans l'onglet "Se documenter"

Et tes parents ?

Ils doivent veiller à ce que tu regardes du contenu qui est adapté à ton âge, en mettant par exemple des filtres et des « **contrôles parentaux** » sur la télévision, les tablettes et les téléphones à la maison.

limiter le temps d'écran est également très important, et **tes parents doivent veiller à ce que tu ne restes pas trop longtemps avec un smartphone, une tablette ou devant la télévision**. Le numérique, c'est super, mais pas toute la journée ! Ils peuvent en apprendre plus sur ce sujet en consultant le dépliant de l'Arcom :

« Utiliser les écrans, ça s'apprend ».



ACCROCHEZ-VOUS !

J'ai regardé ce qu'il ne fallait pas...

Ça fait peur...

Sur Internet, sur les réseaux sociaux ou à la télévision, tu peux être amené à regarder des images ou des vidéos violentes ou choquantes : il peut y avoir **du sang, quelqu'un qui a un accident ou qui meurt, ou des personnes toutes nues.**

Ce n'est pas grave, ça peut arriver ! Et si tu es tombé dessus par hasard, ou si volontairement tu es allé regarder ces vidéos car tu étais curieux, il ne faut pas que tu aies peur d'en parler autour de toi. Qui n'a jamais été curieux ? Personne !



Pas de panique, ça peut arriver !

Et tes parents ?

Si tu as regardé quelque chose qui t'a gêné, tu dois en parler ! Tu ne dois pas garder ça pour toi, et tu verras : **ça fait du bien d'en parler !** Ce n'est pas grave, et il ne faut pas que tu aies peur d'en parler autour de toi.



LÂCHEZ-MOI !

Le cyberharcèlement

Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?

Le harcèlement, c'est quand **régulièrement on t'embête, on t'insulte, on se moque de toi, on diffuse de fausses informations ou des photos de toi, ou on te menace...** Et c'est interdit !

Le cyberharcèlement, c'est la même chose, mais en ligne sur Internet : dans un groupe **WhatsApp** ou **Snapchat**, dans une discussion sur **TikTok** ou sur **Instagram**... Mais aussi sur les jeux vidéos en ligne comme Minecraft, Fortnite, Roblox... Et évidemment, c'est également interdit !

Si ça t'arrive malheureusement, tu ne dois pas te laisser faire ! Tu dois vite **le signaler à quelqu'un de confiance**, par exemple ton ou ta professeur(e) des écoles ou tes parents !



En cas de cyberharcèlement, appelle le 3018 : quelqu'un t'aidera !

Et tes parents ?

Il faut les alerter en premier, même si parfois c'est difficile de parler de ces choses-là. Ils sauront t'aider et te protéger car le cyberharcèlement, c'est strictement interdit !

Tu pourras appeler avec eux (ou tout seul si tu préfères) **le 3018**, et ils pourront porter plainte à la gendarmerie ou au commissariat. Tu peux aussi faire un signalement directement sur le réseau social. **On ne rigole pas avec le cyberharcèlement !**



JE ME SENS
PROTÉGÉ !

La CNIL

C'est quoi, la CNIL ?

C'est la **Commission nationale de l'informatique et des libertés** ! Elle protège tes droits sur Internet et lutte contre les mauvaises utilisations de tes données personnelles.

Si tu constates que quelqu'un utilise tes données personnelles, sache que tu as des droits :
celui d'avoir des informations sur cette utilisation;
celui de demander d'arrêter de les utiliser, de les effacer, ou même de les corriger !



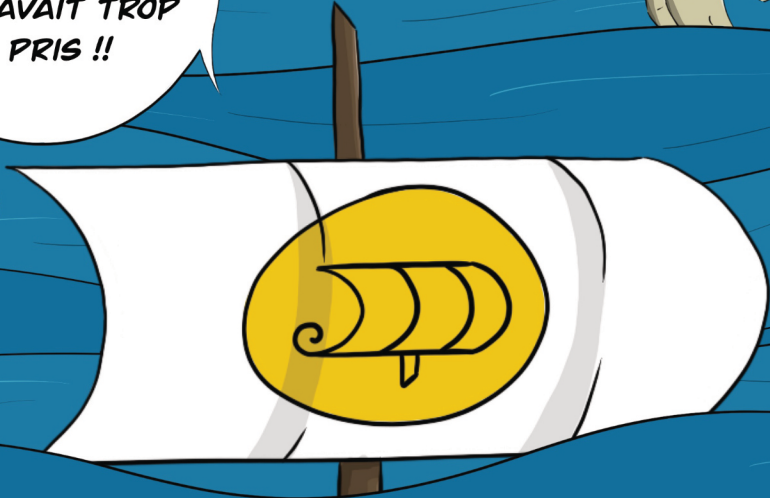
Retrouve plus de détails sur [cnil.fr](https://www.cnil.fr)

Et tes parents ?

Eux aussi ont des droits et peuvent les exercer en allant sur le site Internet de la CNIL ou en les appelant. Et si tu as moins de 15 ans, ils peuvent t'aider à exercer tes droits.

Si tu constates qu'on utilise tes données sans ton accord, qu'on révèle des choses sur toi, si on diffuse des photos de toi ou des informations qui ne te plaisent pas, parles-en à la **CNIL et à tes parents** !

**JE VOUS AVAIS
BIEN DIT QU'ON
EN AVAIT TROP
PRIS !!**



Les cookies

Qu'est-ce que les cookies ?

Les cookies sont comme des **petits espions que les sites internet mettent sur ton téléphone ou ton ordinateur** pour se souvenir de ce que tu fais en ligne. Certains cookies sont utilisés pour suivre ce que tu fais sur Internet, même après avoir quitté le site où tu les as acceptés.

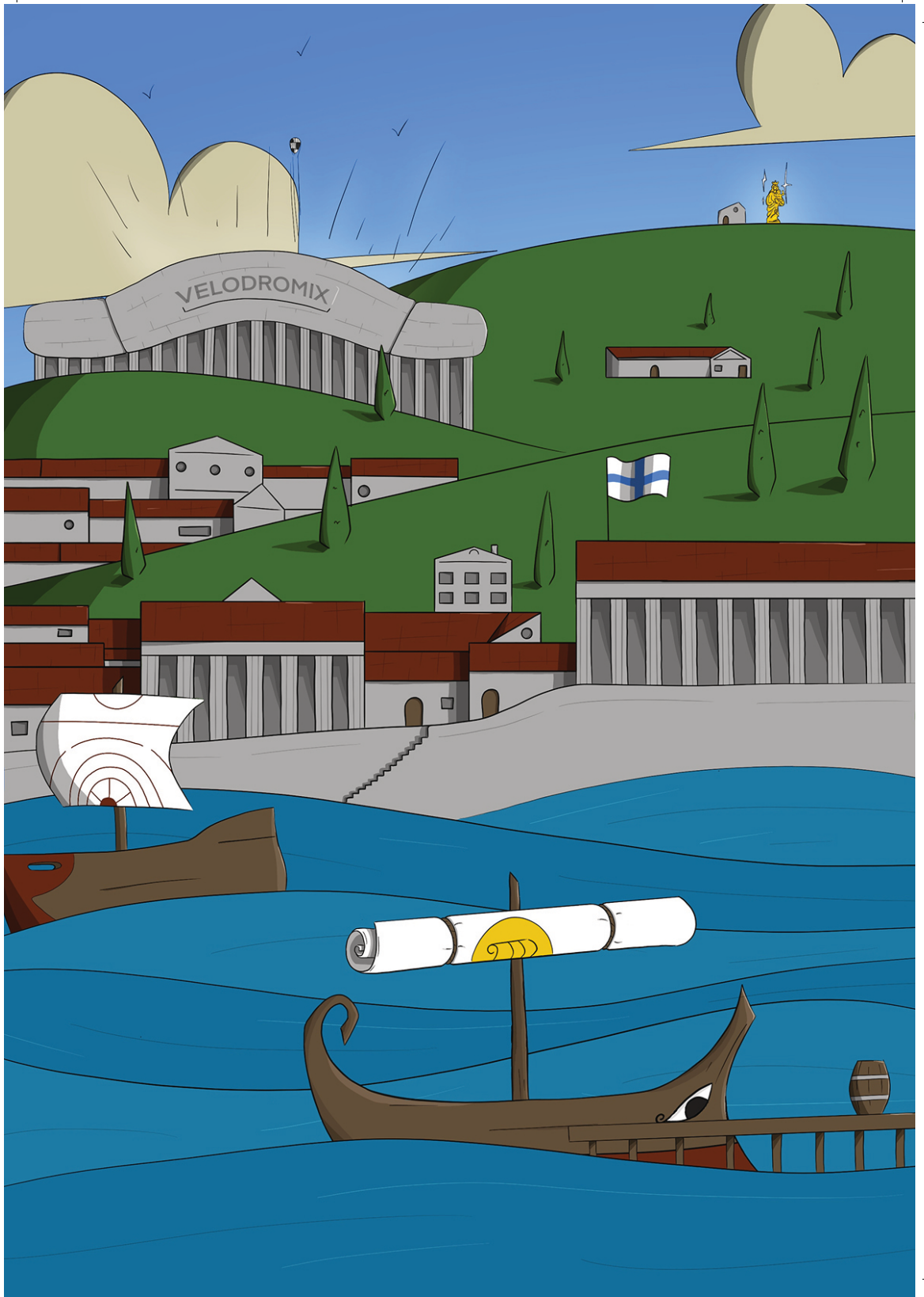
Ces cookies permettent aux entreprises de mieux te connaître : elles peuvent savoir ce que tu aimes, ce que tu cherches, et même deviner qui tu es. Demande l'aide d'un adulte avant d'accepter les cookies, surtout si le site propose de choisir ceux tu veux autoriser.



Les cookies, ce ne sont pas que des gâteaux, ce sont aussi des espions !

Et tes parents ?

Il peuvent installer sur l'ordinateur de la maison des petits outils sur le navigateur de l'ordinateur de la famille, comme par exemple uBlock Origin ou PrivacyBadger, qui empêcheront tous les petits cookies inutiles de te suivre. Tu peux aussi te mettre en navigation privée : ça efface les cookies d'une session sur l'autre !



Arrivés à bon port !

Le monde numérique est un univers merveilleux si tu fais bien attention à toutes ces petites règles. **C'est avant tout un espace de libertés !**

La liberté d'expression, c'est le droit pour tout le monde (toi aussi !) d'exprimer librement ses opinions, et elle existe aussi sur Internet. Mais attention, il y a quelques petites limites : **l'incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence est strictement interdite !**

Il faut aussi faire attention à ce que tu lis et ce que tu vois en ligne. Ce n'est pas parce que c'est sur Internet que c'est vrai : **dans le monde numérique aussi il y a des menteurs !** Ne crois pas tout ce que tu lis et ce que l'on t'envoie, et sois vigilant. Si tu trouves une information un peu bizarre, demande à tes parents ou à ton/ta professeur(e).



Le monde numérique est merveilleux si on le comprend et si on en connaît toutes les règles !

Et tes parents ?

C'est à eux de mettre en place ce cadre et de surveiller que tu respectes bien ces petites règles ! Mais c'est aussi à toi de connaître ces risques et de faire attention : cette petite BD est faite pour ça !



DPO
VILLE DE
MARSEILLE

Ce document a vocation à être distribué dans toutes les écoles de la Ville de Marseille, mais est également accessible à tous en open data, sans aucune limite de réutilisation, à Marseille et ailleurs. Il a été réalisé en 2025 par la Ville de Marseille, en partenariat avec la CNIL, l'ARCOM, et l'Education Nationale.

Les dessins ont été réalisés par Mel Compagnon.



CNIL : 01 53 73 22 22 - www.cnil.fr • ARCOM : www.arcom.fr
Dispositifs anti harcèlement : 30 18 • DPO ville de Marseille : dpo@marseille.fr



LABEL | 2025

**TERRITOIRE
INNOVANT**

By **interconnectés**

Pour ses actions de sensibilisation au numérique envers les enfants marseillais, la Ville de Marseille a été labellisée dans la catégorie "Inclusion numérique".

